

Problématiques de l'enseignement/apprentissage du français à orientation fonctionnelle en milieu institutionnel chinois de langues : le cas du FLE juridique

FU Rong

Directeur: Robert GALISSON

Année: 2001

Type: Thèse de doctorat

Université: Université Paris III – Sorbonne Nouvelle

Discipline: Didactologie des Langues et des Cultures

Mots-clés: compétences composées, FLE juridique, français à orientation fonctionnelle, milieu institutionnel chinois de langue

Numéro national de thèse: 2001PA030128

Résumé: Se voulant un premier essai didactologique de valorisation-remédiation d'une expérience récente qu'est l'E/A du FLE à orientation fonctionnelle (juridique en l'occurrence) en milieu institutionnel chinois de langues, cette thèse de 442 pages (+ 59 pages d'annexes) s'articule en 4 parties:

Dans la première partie, après avoir dissocié les trois concepts de «français de spécialité», «français fonctionnel», «français sur objectifs spécifiques», l'auteur définit avec pertinence le concept de «français à orientation fonctionnelle», une hypothèse de travail rendant compte de la contextualisation, dans toute sa complexité et sa spécificité pour enseigner/apprendre le français juridique en milieu universitaire chinois de langues.

Dans la deuxième partie, l'auteur concentre son effort sur l'analyse des problèmes spécifiques que pose l'enseignement/apprentissage du français juridique sur le terrain. La forte cohérence de cette deuxième partie est due essentiellement à l'utilisation intelligente et approfondie de «l'appareil conceptuel et matriciel» de Robert Galisson, ainsi que des techniques de sondage et d'analyse de Christian Puren sur les attitudes et stratégies d'apprentissage des apprenants, les démarches pédagogiques des enseignants et les analyses des matériaux pédagogiques. Des concepts qui s'en dégagent préparent intelligemment le terrain à l'une des idées maîtresses de la thèse: le rapprochement stratégique du français général du français à orientation fonctionnelle.

La troisième partie est une «réflexion sur les outils d'enquête» et de «leur mise en œuvre» afin de faire des propositions d'intervention les plus efficaces possibles pour mettre en place un français juridique à orientation fonctionnelle.

La quatrième partie engrenage les acquis précédents, les exploite et en tire les propositions conceptualisées notamment sur les rapports entre la langue et la culture susceptibles d'aboutir à une mise en actes attendue.

A un moment où l'on doute encore de l'utilité et de la validité des recherches effectuées par les acteurs du terrain, cette thèse riche, précise et nuancée montre avec force et de façon exemplaire que la DLC sait se mettre réellement au service des enseignants et apprenants de langues.